

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

2 jours – 14h
Formation initiale*

Participants

Personnes devant connaître les gestes de premiers secours dans le cadre de son activité professionnelle, ou devant faire partie de l'effectif des secouristes imposés par le Code du Travail..

4 à 10 participants

**Il convient d'ajouter, le cas échéant, le temps nécessaire pour traiter les risques spécifiques de l'entreprise ou de la profession (à définir par le médecin du travail).*

Justification de l'action

Articles L4121-1 à L4121-3, L4141-2, R4141-3, R4141-13, R4141-17 à R4141-20 et R4224-14 à R4224-16 du code du travail.

Document de référence INRS.

Codes de formation

Formacode 42829 – Sauvetage Secourisme du Travail.

NSF 344 – Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance (y compris hygiène et sécurité)
Code d'éligibilité CPF : 237259.

Périodicité

La validité du certificat SST est fixée à 2 ans. La prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un stage de MAC SST tous les 24 mois, ainsi qu'à la réussite aux épreuves certificatives

Pré - requis

Aucun

Objectifs

A la fin de la formation, le stagiaire doit être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident, et de mettre en application dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques, ses compétences en matière de prévention, au profit de la santé et de la sécurité du travail.

Contenu théorique et pratique

Domaine de compétence 1 : Intervenir face à une situation d'accident du travail :

Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise

Protéger de façon adaptée

Examiner la victime

Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime

Secourir la victime de manière appropriée

Domaine de compétence 2 - Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise :

Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail

Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

Sanction de l'action

Un certificat SST (modèle national) est délivré au nom du titulaire.

Moyens et méthode pédagogique

Formateurs en prévention des risques professionnels, titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet.

Formateurs titulaires du certificat « Formateur SST » ou « Formateur de Formateurs SST » en cours de validité

Support d'animation pédagogique standardisé, utilisés en vidéo-projection lors d'un face à face pédagogique en salle.

Apprentissage pratique basé sur l'acquisition progressive des techniques, au cours d'une succession d'exercices

Moyens techniques mis à disposition

Pour les apports théoriques : salle de cours, tables, chaises, mur clair pour la projection, tableau papier ou effaçable. (En cas de formation intra-entreprise, des moyens équivalents doivent être mis à disposition)

Pour les apports pratiques : mannequins permettant la réanimation cardio-pulmonaire, plan d'intervention magnétique, défibrillateur d'entraînement et outils permettant la réalisation de cas concrets selon des scénarios définis.

Modalités d'évaluation individuelle des acquis

Une fiche d'évaluation formative standardisée est remplie par le formateur pour s'assurer des acquis des apprenants.

En vue de l'obtention du certificat de sauveteur secouriste du travail, deux épreuves certificatives sont organisées, en fin de formation, de façon à permettre une évaluation distincte de chaque compétence.

Le certificat est obtenu dès lors que l'ensemble des 8 compétences sont acquises selon les critères de la grille de certification